

BTS Aménagements Paysagers

RNCP n°38349
Certificateur : MASAF
Echéance d'enregistrement : 31.08.2029

OBJECTIFS

- Organisation du travail et encadrement d'équipes
- Gestion et mise en place de la végétation
- Mise en place et maintenance d'ouvrages paysagers
- Gestion et suivi de chantiers
- Création et conception d'un aménagement paysager

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Collectivité territoriales
- Entreprises du paysage
- Cabinet bureau d'études paysagiste

Type d'emplois accessibles

- Chef d'équipes
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- Agent de maîtrise/Technicien des espaces verts
- Collaborateur du concepteur paysagiste
- Création d'entreprise

Poursuite d'études

- Licences professionnelles
- Certificat de Spécialisation (CS) dont CS Constructions Paysagères | Formation disponible sur le Campus Montravel
- Écoles d'ingénieurs paysagiste
- Écoles d'architecte paysagiste DPLG

DURÉE

2 années scolaires à temps plein

Volume total :

1400 h (soit 16 semaines en centre de formation)

Rythme d'alternance :

2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise

PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum
- Maîtriser les outils informatiques de base

ACCESSIBILITE

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés

Enseignements professionnels spécifiques du BTSa Aménagements Paysagers

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagements paysagers
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Élaborer un projet d'aménagement paysager

ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en aménagements paysagers complet (du CAP au BTS)
- Espaces verts sur l'établissement
- Partenariats avec des professionnels
- Espace dédié à la maçonnerie paysagère
- Matériel spécifique pour les travaux d'entretien et de constructions paysagères en espaces verts

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations semestrielles des compétences en contrôle continue en cours de formation (ECCF)
- Évaluations certificatives sous forme de mises en situation professionnelle
- Il n'y a aucune équivalence pour l'ensemble des modules avec d'autres diplômes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs / individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Affectation via Parcoursup
- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi : www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 11/10/2024